

NOSCHOOL

PROGRAMME DE FORMATION

EXPERT CONSEIL

EN GESTION DE

PATRIMOINE

Titre RNCP38949

Certifié par SOFTEC

2026

1. PRESENTATION MASTERE MANAGER BANQUE FINANCE

Description : Le master expert en gestion de patrimoine (manager banque finance) propose une formation approfondie en gestion patrimoniale, en ingénierie financière et en management d'équipe, afin de former des experts capables de conseiller et d'accompagner des clients privés ou professionnels dans leurs opérations patrimoniales et financières. S'appuyant sur les référentiels réglementaires (AMF, ACPR, MIF2, RGPD, etc.), cette formation met l'accent sur la conformité et la transparence, tout en développant des compétences stratégiques en conseil patrimonial (analyse des flux, structuration d'actifs, accompagnement juridique et fiscal).

PUBLIC CONCERNÉ ET PRÉREQUIS

- **Public visé :**

- Titulaires d'un Bac+3 ou titre de niveau 6 (Licence, Bachelor, etc.) dans les domaines de la banque, de la finance, du commerce, de la gestion ou tout autre domaine pertinent.
- Professionnels souhaitant évoluer vers des postes d'encadrement et d'expertise en banque, assurance ou conseil en gestion de patrimoine.

- **Niveau requis :** Bac+3 (niveau 6).

- **Prérequis :**

- Connaissances de base en environnement bancaire/assurance ou en gestion financière.
- Appétence pour la relation client et le conseil patrimonial.

- **Accessibilité** : Ouvert aux personnes en situation de handicap (aménagements possibles selon les besoins, en accord avec le référent handicap).
- **Admission** : Tests en ligne, vidéo de présentation, entretien

2. OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Maîtriser les techniques d'audit patrimonial (recueil et analyse des données client, évaluation de la capacité à contracter, etc.).
- Connaître les fondamentaux juridiques, fiscaux et sociaux liés à la gestion de patrimoine pour offrir des solutions adaptées.
- Être capable d'élaborer une stratégie patrimoniale globale (financière, juridique, fiscale, assurantielle) en s'appuyant sur des outils digitaux et de l'intelligence artificielle.
- Répondre aux obligations réglementaires (AMF, ACPR, RGPD, LCB-FT), notamment en matière de conformité, de devoir de conseil et de lutte contre la fraude.
- Développer et manager un portefeuille clients en banque et finance, notamment via la veille économique et la mise en place d'une stratégie omnicanale.
- Manager une équipe (collaborateurs ou mandataires) pour assurer le développement et la pérennité de la structure.

3. PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

BLOC DE COMPÉTENCES 1 : ENTRÉE EN RELATION ET RÉALISATION DE L'AUDIT PATRIMONIAL

MATIÈRES

Processus d'entrée en relation

- Présentation de la démarche et du cadre réglementaire (AMF, ACPR)
- Vérification de la capacité contractuelle (protection juridique, abus de faiblesse)
- Questionnaires de profil investisseur (MIF2) et gestion des préférences ESG (finance durable)

Inventaire de la situation patrimoniale

- Recueil des informations personnelles, familiales et professionnelles
- Analyse des flux (entrants/sortants) et protection des données (RGPD)
- Lettre de mission : contenu, obligations légales, modes de rémunération

BLOC DE COMPÉTENCES 2 : RÉALISATION DU DIAGNOSTIC PATRIMONIAL

MATIÈRES

Expertise des flux, stocks et des risques

- Analyse d'actifs (comptes, placements, passifs) et de la capacité d'endettement
- Vérification des contrats d'assurance, supports financiers, rentabilité et diversification
- Projections et hypothèses en cas de changements personnels (retraite, succession, etc.)

Communication du rapport d'analyse

- Rédaction du diagnostic patrimonial (utilisation de logiciels spécialisés)
- Évaluation des forces/faiblesses du portefeuille client
- Modalités de restitution et pédagogie (vulgarisation, adaptation en cas de handicap)

BLOC DE COMPÉTENCES 3 : CRÉATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE PATRIMONIALE

MATIÈRES

Ingénierie patrimoniale globale

- Construction de la stratégie : civil, juridique, fiscal, social, financier.
- Diversification des placements et renégociation d'équipements existants.
- Intégration des critères de finance durable (ESG).
- Production d'hypothèses et de solutions argumentées (outils prédictifs, IA).

Présentation et contractualisation des recommandations

- Bilan patrimonial et obligations de conseil et de mise en garde.
- Déclaration d'adéquation écrite (MIF2, DDA).
- Mise en œuvre opérationnelle et planification avec les professionnels externes (notaires, dépositaires).
- Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

BLOC DE COMPÉTENCES 4 : PILOTAGE DU DÉVELOPPEMENT ET MANAGEMENT D'ÉQUIPE

MATIÈRES

Veille réglementaire et qualité du parcours client

- Mise en place d'une veille réglementaire (fiscalité, réglementation AMF/ACPR, RGPD).
- Respect des processus de conformité (audit interne, gestion des risques, cybercriminalité).

Management et développement commercial

- Stratégie omnicanale : outils digitaux, segmentation, prospection.
- Animation de réseaux externes (partenariats, apporteurs d'affaires).
- Management opérationnel d'une équipe (intégration, formation, évaluation).
- Indicateurs de performance et suivi du portefeuille client.

4. ÉVALUATION ET VALIDATION DES ACQUIS

CONTROLE CONTINU ET EXAMENS :

- **CONTROLES RÉGULIERS** : QCM, études de cas, travaux de groupe sur chacune des matières.
- **EXAMENS BLANCS** : mises en situation pratiques pour préparer l'examen final.
- **DOSSIER PROFESSIONNEL** : Réalisation d'un dossier de pratiques professionnelles (en lien avec un stage ou une alternance) comprenant plusieurs fiches descriptives d'activités (veille réglementaire, parcours conformité client, mise en place d'une stratégie commerciale, etc.).
- **SOUTENANCE ORALE** :
 - Présentation devant un jury de professionnels (banquiers, experts en gestion de patrimoine).
 - Mises en situation professionnelle reconstituées (jeu de rôle, utilisation d'un logiciel de gestion de patrimoine).

MODALITÉS D'OBTENTION DE DIPLOME :

- Validation de chacun des 4 blocs de compétences.
- Soutenance réussie du dossier professionnel.
- Respect des critères de présence et de réussite aux évaluations continues.

EN CAS DE VALIDATION PARTIELLE

En cas de non-obtention de la certification, le candidat conserve le bénéfice des blocs de compétences validés.

Les blocs de compétences acquis sont définitivement capitalisés et restent acquis au candidat.

Le candidat dispose d'un délai de cinq (5) années à compter de sa première présentation devant le jury de certification pour obtenir les blocs de compétences manquants et ainsi prétendre à la délivrance de la certification complète.

Durant cette période, le candidat ne présente que les blocs de compétences non validés lors des sessions de certification ou de rattrapage organisées par le certificateur.

À l'expiration de ce délai de cinq ans, le bénéfice des blocs de compétences acquis demeure conservé, sous réserve du maintien de l'enregistrement de la certification au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et de l'absence de modification substantielle du référentiel de certification décidée par le certificateur.

5. STAGE ET ALTERNANCE

STAGE EN ENTREPRISE : Possibilité d'effectuer un stage d'une durée de 4 à 6 mois en cabinet de gestion de patrimoine, banque, compagnie d'assurance ou family office.

ALTERNANCE : Ouverture à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

MISSIONS CONFIÉES EN ENTREPRISE :

- Contribution à la préparation et à la présentation de stratégies patrimoniales.
- Suivi administratif et réglementaire des dossiers clients (LCB-FT, RGPD).
- Participation à la mise en place d'actions de développement commercial (réseaux, événements, etc.).

6. DÉBOUCHÉS ET PERSPECTIVES

MÉTIERS ACCESSIBLES APRÈS LE MASTERE MANAGER BANQUE FINANCE :

- Manager en Banque/Finance spécialisé en gestion de patrimoine.
- Conseiller en gestion de patrimoine indépendant (CIF).
- Responsable clientèle privée / Chargé de clientèle patrimoniale.
- Gestionnaire de fortune / Wealth Manager.
- Conseiller financier en établissement bancaire ou compagnie d'assurance.

POURSUITES D'ÉTUDES POSSIBLES :

- Executive MBA en Finance/Patrimoine.
- Spécialisations juridiques ou fiscales (Master 2, DJCE, etc.).
- Certifications complémentaires (AMF, IOBSP, IAS, etc.).

7. MODALITÉS PRATIQUES

LIEU DE FORMATION : NOSCHOOL

DURÉE DE LA FORMATION : 2 ans

RYTHME :

- Formation initiale : Cours au centre de formation + période de stage
- Alternance : 1 semaine en cours / 3 semaines en entreprise

TARIF : Variable selon le statut (initial ou alternance)

94 QUAI DE BACALAN - 33300 BORDEAUX

www.noschool.fr / 05 56 49 41 33



NOSCHOOL